

ACADEMIE DE NANTES

ETABLISSEMENT :

LPO de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 5 (09.03.23)

Date de convocation : 13/02/2023

Présidence de : M. PIERRE, Proviseur

Quorum : 16

Nombre des présents : 24

Nombre d'absents excusés : 4

ORDRE du JOUR :

I - Présentation de l'ordre du jour.

II - Approbation du PV du CA du 31.01.23

III - Affaires financières et administratives.

1. Contrats et conventions.
2. Compte financier 2022.
3. Décision Budgétaire Modificative (DBM).

IV - Affaires pédagogiques et éducatives.

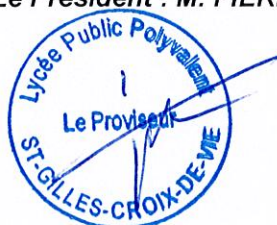
1. Point d'étape sur les actions du CESCE.
2. Informations sur les projets pédagogiques.
3. Informations diverses sur la Section d'Enseignement Professionnel.
4. Informations sur les partenariats de l'Internat d'Excellence.

V - Questions diverses.

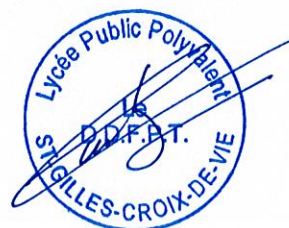
A remettre au secrétariat pour le 7 mars au plus tard.

Signatures

Le Président : M. PIERRE



Le Secrétaire : M. GUIBERT



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 9 mars 2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		NOM – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	PIERRE Emmanuel	X						
	Chef d'établissement adjoint	BERTHE Yannick	X						
	Gestionnaire	QUERO Jonathan	X						
	CPE	VELUT Valérie	X						
	DDFPT	GUIBERT Jérémy	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	BLANCHET François	X			PECHEUL Armel			
	Collectivité de rattachement	MENETTRIER Evelyne			X	ETONNO Lucie			
	Groupement de communes	HABERT Murielle	X			LEBOURDAIS Jean-Yves			
	Commune siège	CHAUVIN Estelle	X			MORISOT Julie			
Personnalité qualifiée									
Total			8		1				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement et de vie scolaire	BELLIER Patrice			X	CHARTIER Maxime			
		BEUNEUX Isabelle	X			SAÏSSE Christophe			
		TRABLEAU Didier	X			GAGNIER Billy			
		DESHAIES Maxime			X	PLANES Jean-Luc			
		LECHAT Jean-Claude	X			SEVESTRE Johnny			
		BENOIT Jean-Marc	X			OUVRARD Laurence			
		SAÏSSE Christine	X			LEGE Florence			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	BROCHARD Bruno			X	BERNARD Emilie	X		
		ANTUNES MENDES François	X			GENTIEN Nathalie			
		GUERIN Line	X			CHABOT Monique			
Total			7		3		1		
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	DOUART Morgane	X			RAVALLEC Cécile			
		CHENOIR Laëtitia	X			TAFILET Cindy			
		MURZEAU Mathilde	X			BERASALUCE Emilie			
		NEUENSCHWANDER Gaëtan	X			WILTHIEN Elise			
		CHEVRIER Marlène	X			DARRIEUTORT Katell			
	Elèves	MARABOUT-FOUBERT Léo	X			DECREAU Arthur			
		MARSAUDON Robin	X			NOCENTINI Thibault			
		FERNANDEZ-MANSION Lou		X		MARCHAND Théo			
		MURZEAU Léo	X			MEDJKOUNE Lucie			
		COLLET Lou			X	BARRETEAU Zoé			
Total			8		2				

Le quorum étant atteint (24 présents), le conseil d'administration débute à 18h10
M. Pierre le préside et fait circuler la feuille d'émargement.
Le secrétariat de séance est assuré par l'administration : M. Guibert

I. Présentation de l'ordre du jour.

M. Pierre présente l'ordre du jour sans modification.

II. Approbation du PV du CA du 31 janvier 2023.

Il n'appelle aucune remarque ni complément.

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le procès-verbal du Conseil d'administration du 31.01.2023.

⇒ **VOTE**

Suffrages exprimés : 24 / Pour : 24 / Contre : 0 / Abstention : 0

III. Affaires financières et administratives.

M. Quéro et M. Pierre se partagent la parole.

3.1. Contrats et conventions.

Mise à disposition (sous forme de don) du scanner du rectorat pour traiter les copies d'examen.

« Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer la convention de mise à disposition du scanner de copies d'examen fournit par le Rectorat de Nantes. Scanner d'une valeur de 1085,46€ qui sera intégré dans l'inventaire de l'établissement ».

⇒ **VOTE**

Suffrages exprimés : 24 / Pour : 24 / Contre : 0 / Abstention : 0

Convention EPS 2023 entre Commune / Région / Lycée qui définit les modalités d'utilisation des équipements sportifs (au 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 4 ans). Convention de mise à disposition en contrepartie d'une redevance d'utilisation.

« Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer la convention tripartite (Commune-Région-Lycée) de mise a disposition des équipements sportifs communaux au 1^{er} janvier 2023 et pour une durée de 4 ans. Convention de mise à disposition en contrepartie d'une redevance d'utilisation ».

⇒ **VOTE**

Suffrages exprimés : 24 / Pour : 24 / Contre : 0 / Abstention : 0

2. Compte financier 2022.

M. Quéro présente le compte financier 2022, le premier sur un exercice de 12 mois (puisque celui de 2021 ne l'était que sur 4 : septembre-décembre 2021).

M Quéro présente un document de synthèse en 2 temps :

- Tout d'abord un récapitulatif de l'exécution du budget dans lequel il détaille les lignes fortes ayant impacté cet exercice 2022 (viabilisation, inflation du coût des denrées...) en précisant que c'était le premier exercice plein. La mise en place de l'établissement se poursuit et la conjoncture appelait à la prudence, d'où l'existence de crédits non dépensés sur certaines lignes.
- Ensuite, M Quéro présente le rapport de l'agent comptable avec différents indicateurs financiers qu'il indique être positifs.

« Le Conseil d'Administration approuve le compte financier 2022 ».

⇒ **VOTE**

Suffrages exprimés : 24 / Pour : 24 / Contre : 0 / Abstention : 0

Il faut maintenant approuver la ventilation du résultat d'exercice

« Le Conseil d'Administration approuve la ventilation du résultat d'exercice de 71 027, 88€ : 60 141,93€ affectés au Service Général et 10 885,95€ sur le Service de Restauration et d'Hébergement ».

⇒ **VOTE**

Suffrages exprimés : 24 / Pour : 24 / Contre : 0 / Abstention : 0

A l'issue de cette présentation de M. Quero, Mme Beuneux demande la parole :

« Je connais le matériel commandé en 2021 et 2022. J'ai pris les référentiels des programmes et j'ai comparé notre besoin avec le matériel pédagogique que nous avons reçu. J'ai informé mon inspecteur pédagogique pour lever le doute sur certaines problématiques et il m'a conforté par mail dans un second temps sur des demandes de subventions Région. Deux sociétés ont été mises en concurrence, Jeulin et Sordalab, afin d'obtenir des devis qui ont été déposés sur le site de recensement Région appelé PAREO. Malheureusement, nous avons reçu un avis négatif de la Région dans ma discipline mais aussi dans d'autres disciplines et en conséquence, je vous lis le texte que j'ai préparé :

A l'ouverture du lycée, les matériels destinés aux applications techniques des métiers dispensés en SEP et en sciences ont été achetés à partir d'une liste établie par les inspecteurs pédagogiques. La Région a mandaté ces achats à la société LGS.

Il est dommage que nous n'ayons pas eu la possibilité de choisir le matériel pédagogique adapté en nombre suffisant, à nos formations et à nos enseignements.

Il s'avère donc INDISPENSABLE de faire des achats complémentaires pour la mise en place du programme de physique chimie de terminale en enseignement scientifique, en spécialité générale et STI2D. Les crédits pédagogiques qui dépendent du budget de fonctionnement alloués par le lycée sont très largement insuffisants et ne permettent l'achat de tout le matériel.

Quelles sont les conséquences de cette non-validation ?

Certaines parties des programmes de la voie générale et de la voie technologique ne pourront pas être traitées expérimentalement faute de matériel. Citons par exemple, l'étude des circuits RC, l'étude des résistances et flux thermiques, l'étude des transformateurs et du transport de l'énergie électrique,

Sans oublier les ECE, Examen des Compétences Expérimentales, passés par les élèves de terminale générale et comptant pour le baccalauréat.

De même que pour la SEP, nous serons dans l'impossibilité de préparer, selon les exigences des référentiels, les élèves à leur examen (par exemple : la partie industrielle électrique en CAP électricien sera non traitée faute de matériel).

Nous serons aussi dans l'impossibilité de faire passer certaines habilitations comme la SST et de mettre totalement en sécurité les apprenants.

C'est avec une totale incompréhension que les enseignants de sciences physiques, de STI2D et de la voie professionnelle apprennent que ces dossiers PAREO n'ont pas été validés.

*Nous demandons que soient réétudiés en commission permanente Région les dossiers PAREO afin :
Qu'une dotation soit allouée aux enseignements de la physique-chimie en voie générale et en voie technologique. Nous souhaitons avoir une dotation qui correspondent aux devis joints aux dossiers (soit environ 20 000€)
Qu'une dotation soit allouée aux enseignements de la SEP d'un montant d'environ 100 000€ qui correspondent aux devis joints aux dossiers.*

Ce qui est gênant, c'est que certains matériels, commandés par la société LGS mandaté par la Région, ne sont pas en adéquation avec les référentiels. Il y a eu un investissement de matériels par la société LGS qui sont devenus obsolètes par rapports aux programmes actuels. »

M. Blanchet prend la parole :

« Là où il y a une sérieuse problématique, c'est que lors de la commission permanente du 06 janvier, les inspecteurs n'ont pas priorisé ces demandes. Il est donc difficile de se positionner pour la Région. Merci de me faire une liste, Mme Beuneux, et de me l'envoyer par mail s'il vous plaît ? »

Mme Beuneux précise :

« Pour avoir longtemps travaillée en tant qu'élu au conseil municipal de Mayenne, je suis très consciente et je comprends tout à fait les priorités concernant l'argent public. »

M. Lechat demande la parole :

« L'enveloppe manquante de 100 000 Euro initialement prévue pour l'atelier énergétique au lancement n'a pas aidé à former professionnellement les élèves dans de bonnes conditions. Il y a aussi la problématique du gaz avec les postes O-A (Oxygène et Acétylène) qui ne fonctionnent toujours pas après un an et demi depuis l'ouverture du lycée. Les entreprises locales qui nous prennent des stagiaires commencent à se poser des questions sur la formation dispensée alors que le brasage et le soudage O-A sont le cœur du métier. Néanmoins, nous remercions la Région pour le financement des 8 postes mobiles O-A (comme solution provisoire) afin de valider les examens de fin d'année et compenser le non fonctionnement du local gaz et de son réseau. »

M. Blanchet répond :

« Comme Mme Beuneux, merci de m'envoyer un mail, M. Lechat, s'il vous plaît. Je ferai un retour prioritaire auprès de la Région par rapport à vos problématiques. »

3. Décision Budgétaire Modificative (DBM).

M. Quéro présente une DBM pour information avec 4 points :

- Ajustement des crédits éducatifs Région de 967 € suite à la notification de la subvention
- Subvention Etat fonds de Vie Lycéenne de 1300.00 €
- Reliquat subvention Greta 2022 de 145.18 €
- Dotation Etat scanner ouverte en investissement pour 1 085.46 €.

IV. Affaires pédagogiques et éducatives.

4.1 : Point d'étape sur les actions du CESCE.

M. Berthe prend la parole :

« Le CESCE, comité à l'éducation à la santé à la citoyenneté et à l'environnement s'est réuni le 25 novembre pour établir un plan d'actions pour l'année 2022/2023. Etaient présents à cette réunion, monsieur Guibert représentant de la SEP, madame Bonneau infirmière, madame Gauthier l'assistance sociale du moment, madame Velut et madame Villain CPE, Yannick Berthe proviseur adjoint. A cette réunion, une liste d'actions a été proposées selon trois axes majeurs :

- 1-la prévention à la sécurité routière et ferroviaire,
- 2-la prévention et l'éducation à la santé,
- 3-la sensibilisation à la citoyenneté et à l'environnement.

A la date d'aujourd'hui, 8 actions ont pu être mises en œuvre ou le seront dans les prochaines semaines.

1. Dans le cadre de la prévention à la sécurité routière et ferroviaire, l'établissement a profité de la quinzaine de la sécurité routière qui s'est déroulée en octobre et qui était organisée par l'agglomération du pays de Saint Gilles. 213 élèves ont pu participer aux différents ateliers animés notamment par les Sapeurs-pompiers, la gendarmerie, des associations secourisme et perfectionnement à la conduite motocycliste et également l'entreprise Agora formation avec son car pédagogique à retournement.

Le 6 avril, la SNCF interviendra auprès des élèves pour les sensibiliser aux comportements dangereux sur les rails mais également pour lutter contre les incivilités qui sont de plus en plus nombreuses.

2. Dans le cadre de la prévention et l'éducation à la santé, l'établissement a fait intervenir l'association le Refuge qui a permis une réflexion des élèves sur le sujet des LGBT et notamment une information et un travail sur le harcèlement.

L'action sur les IST (Infections Sexuellement Transmissibles) est en cours de préparation, le public visé serait les élèves de première et de terminale.

La mise en place d'actions sur les compétences psychosociales sont envisagées au mois de mars avec les classes repérées. Ce travail doit promouvoir des relations cordiales et respectueuses des différences et doit permettre de créer une dynamique collective.

Des contacts ont été pris et une rencontre a eu lieu notamment avec l'association Addict France pour travailler les problèmes d'addiction. Le projet est en cours.

3. Dans le cadre de la sensibilisation à la santé et à la citoyenneté, l'association Aïda vient présenter le 14 mars à 13h son engagement auprès des enfants touchés par un cancer. Cette présentation devrait déboucher par une visite des élèves impliqués et une proposition d'activités autour du bien-être.

L'association Handichien va également présenter son engagement auprès des personnes handicapées. Il s'agit de sensibiliser les élèves à ces notions d'engagement et de soutien.

Enfin, l'établissement, par l'intermédiaire de madame Velut s'est inscrit à la mobilisation Lycéenne engagée par la Région des Pays de la Loire en faveur de la biodiversité et des milieux aquatiques. Cette mobilisation doit permettre aux élèves de s'approprier les enjeux de préservation de la biodiversité puis de s'impliquer dans l'élaboration de la stratégie régionale en alimentant la prochaine feuille de route 2024-2030. »

Mme Saisse prend la parole :

« Les actions proposées sont très bien mais je me permets d'alerter sur le fait que les programmes sont denses et qu'il faut faire attention aux heures de cours qui sautent en raison de celles-ci. »

4.2 : Informations projets pédagogiques

M. Berthe:

« Cette année différents projets voient le jour depuis la rentrée. Les équipes ont su investir les dispositifs existants comme « lycéens au cinéma » mais ont également éprouvé la nécessité de construire des projets en lien direct avec les programmes et leurs progressions pédagogiques. Aujourd'hui, nous pouvons préciser que toutes les classes ont été ou seront concernées par au moins un projet durant cette année scolaire

Différents types de projets :

1. **Des expositions**, 5 prévues pour le moment. Une sur le thème de l'Europe qui a eu lieu en novembre sur 4 semaines. Une exposition qui présentait l'Union Européenne avec ses valeurs, ses symboles et son mode de fonctionnement. Une autre sur l'écologie, intitulé « Dessine-moi l'écologie », exposition proposée par un réseau international de dessinateurs de presse. Une troisième qui va se dérouler en avril et qui portera sur l'égalité « filles/garçons ». Deux expositions ont déjà eu lieu et trois autres, d'ici la fin de l'année, sont au calendrier.
2. **Des sorties scolaires** : dès le mois de d'octobre, monsieur Benoît a organisé une sortie en SVT avec les 49 élèves de 1G1 et 1G2. D'autres sorties ont également pu se dérouler ; les élèves de 1STI2D se sont déplacés à Challans dans le cadre de l'intervention de l'armée sous-marine. Une autre visite est programmée notamment celle de la centrale électrique de Cordemais pour les élèves de TELIT et de STI2D.
3. **Des projets autour du cinéma** : les équipes pédagogiques ont investi le programme « lycéens au cinéma » puisque 11 classes sur 17 participent au dispositif. Mais pour aller plus loin, d'autres séances autour du cinéma comme le ciné-club qui propose des diffusions suivies de débats organisés avec l'association poésies nomades. Les 9 et 10 mars, des ateliers de montage de film se déroulent avec les élèves de Mme Rincé. Ces ateliers vont permettre aux élèves de manipuler et de mettre en pratique leur créativité et leur sens du travail en équipe. La projection du film « Fortissimo », à l'occasion du printemps de l'orientation est envisagée. Cette projection permettra aux élèves de débattre sur les métiers du cinéma avec le réalisateur Victor Cesca. Le 14 avril, est programmée la projection du film « la Tête haute d'Emmanuel Bercot dans le cadre du festival Ciné justice et qui nous permettra de recevoir madame la président du tribunal des Sables d'Olonne.
4. **Des projets autour des arts et du spectacle** : les élèves de Mme Rincé et de M Cliqueteux ont assisté à la représentation « le Sicilien ou l'amour du peintre » de Molière. Les élèves de 2GT, les 1ECP, 1MC et 1ICCER ont pu assister au spectacle « la bête n'est pas morte ». Mme Groazil a emmené les élèves de 2MBBE visiter la salle du manège au grand R de la Roche sur Yon et ont pu assister au spectacle « to like or not to like ». En janvier les élèves de 1MC et 1ICCER dans le cadre du projet « des Elles, Regards sur les féminitudes » ont visité les expositions des artistes Michaël Ezanno (sculpteur) et Frédéric Leclère (dessinateur). A la suite de ces visites, des ateliers ont été organisés en classe avec la présence des artistes.
5. **Des projets autour de la presse et des médias** : le projet « Jeunes en librairie » va permettre aux élèves de rencontrer des auteurs à l'occasion du printemps du livre. Ils auront la possibilité de visiter une exposition sur Emmanuel Lepage auteur de bandes dessinées. Du 27 mars au 1^{er} avril, des séances pédagogiques sont envisagées sur la presse et les médias. Ces séances ont pour objectif d'aider les élèves à comprendre et à décrypter l'univers des médias. Le 12 mai, les 5 élèves inscrits au 3^{ème} concours du dessin de presse devront déposer leur production sur le thème « Libertées chéries ». Les 22, 23 et 25 mai, les élèves de Mme Garnier vont participer au projet CLEA (contrat local éducation artistique et culturel) projet qui profite de l'accueil par la collectivité d'une résidence de journaliste pour organiser des interventions et notamment celle de madame Bettina Loiret, journaliste et formatrice en éducation aux médias.
6. Parallèlement à tous ces projets, différentes initiatives sont menées sous forme de clubs ou ateliers et qui demande là aussi un investissement des personnels. Madame Beuneux a inscrit des élèves au concours « parlons -chimie ». Qui est un concours de communication sur un sujet qui s'inscrit dans les problématiques de la Chimie, cette année la fabrication d'un savon. Le Club Webradio qui permet d'initier un groupe d'élèves à la web radio avec du matériel adapté. Ce club se réunit tous les mardis à 13h15. Le club débat animé par madame Saisse et qui permet aux élèves de débattre sur des sujets d'actualité. Le ciné-club avec des diffusions pour tous mais également pour les internes. Pour exemple, la projection du film « le cercle des poètes disparus » avec ensuite un débat organisé avec l'association Poésie Nomade. »

4.3 : Informations diverses sur la Section d'Enseignement Professionnel.

M. Guibert prend la parole et évoque les actions pour la liaison collège-lycée :

- Tous les élèves des classes de 5^{ème} du collège Garcie-Ferrande de Saint-Gilles-Croix-de-Vie ont visité le lycée : ils ont été impressionnés par la taille des locaux, de l'atelier énergétique et des salons de bien-être.
- Tous les élèves de 3^{ème} SEGPA sont venus réaliser des travaux pratiques sur une demi-journée dans l'atelier énergétique : les enseignants du collège ont eu un retour très positif des élèves qui auraient aimé que cela dure plus longtemps,
- Plus de 280 créneaux de mini-stages sont disponibles dans notre établissement entre le mois de Janvier et le mois d'Avril sur le site de l'application dédiée : plus de 100 mini-stages ont été concrètement réalisés à ce jour, principalement dans nos formations Coiffure et Esthétique,
- Une action sur l'orientation sous forme d'un forum des métiers et des formations est organisé par le collège Garcie-Ferrande les 3 et 4 avril. Certains élèves de la section professionnelle et principalement de l'atelier énergétique viendront montrer leur savoir-faire aux collégiens.

M. Pierre précise que de nouvelles Portes Ouvertes du lycée, spécialement ciblées sur la section énergétique, seront organisées le Jeudi 30 Mars de 17h30 à 20h00.

M. Guibert évoque les actions menées en clientèle avec les personnes extérieures pour les sections coiffure et esthétique afin que les élèves soient confrontés réellement à la clientèle en plus de l'expérience des périodes de formation en milieu professionnel. Les résidents de Domytis ont d'ailleurs été reçus à plusieurs reprises pour des prestations en section coiffure.

M. Guibert projette un diaporama avec principalement des photos de réalisation d'ouvrages effectués par les élèves de la section énergétique :

- Création d'une lingerie pour la section MCBBE non prévue dans le projet de construction du lycée,
- Création d'un vestiaire supplémentaire pour la section esthétique car manque de place pour la rentrée 2023,
- Maintenance améliorative pour les agents ARL :
 - * ajout de raccords supplémentaire en plomberie,
 - * ajout de vannes d'arrêt supplémentaires,
 - * installation d'un robinet pour un nettoyeur haute pression,
 - * installations de tuyauteries supplémentaires pour installer une centrale Euro-Chef...
- Maintenance améliorative pour l'internat au niveau des douches : installation de flexibles de douche,
- Maintenance électrique au salon de coiffure suite au déplacement des marguerites.

M. Guibert précise que toutes ces modifications ont fait l'objet d'un cahier des charges qui a été validé par Mme Lhuillery, cheffe du Pôle Opérations Immobilières de la Région.

Dans la continuité, M. Guibert informe que 3 élèves de la section électricité sont inscrits au concours du Meilleur Apprentis de France qui se déroulera à Challans le dimanche 02 avril.

4.4 : Partenariats Internat d'Excellence.

M. Pierre reprend la parole sur ce point pour informer qu'il avait pris contact avec la Communauté d'Agglomération en janvier dernier afin de solliciter la mise en place de partenariats entre l'internat du lycée et la communauté de rattachement.

Le projet surf (initié dès octobre 2022) est quasiment finalisé.

Il permettra à 10 élèves internes volontaires (et débutants) de pratiquer le surf gratuitement tous les mercredis avec le club du Surfing Saint Gilles. Durant les mois d'ouverture de la saison. C'est un très beau projet et M. Pierre remercie les élus et la communauté d'agglomération pour cet investissement au bénéfice de nos internes.

Les autres partenariats :

- M. Pierre informe qu'il a un rendez-vous le 14 mars avec l'entraîneur (M. Mocaër) et un dirigeant (M. Jourdan) du Rugby Club Océan de St-Hilaire pour qu'ils lui présentent leur projet pédagogique « rugby découverte ». Il précise qu'il a déjà indiqué qu'il attendait en priorité des propositions pour le mercredi après-midi et pour les élèves de l'internat (dont une grande majorité sont des filles).

- M. Pierre est également encore dans l'attente du retour de la Communauté d'Agglomération pour d'autres propositions (par exemple avec les jardins familiaux du quartier des Vergers d'Eole).

Pour conclure, M. Pierre remercie à nouveau M. Blanchet, les élus et les agents de la Communauté d'Agglomération pour leur soutien au bénéfice de nos élèves internes.

V. Questions diverses.

Madame Bernard (représentante des Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé) prend la parole :

« Depuis la reprise le 27 février, le service général fonctionne avec deux agents polyvalents en moins, or nous venons d'apprendre du service des Ressources Humaines de la région que ces deux collègues ne seront pas remplacés.

Cette situation engendre de la fatigue et de la tension dans les équipes. En effet des solutions doivent être trouvées en interne, mettant à contribution le service de maintenance et le service de restauration. L'accueil du public s'en trouve dégradé.

Nous souhaitons ici alerter et appeler à la bienveillance de l'ensemble de la communauté scolaire, afin de rester vigilant quant aux bons gestes et au maintien de la propreté des locaux.

Il faut toutefois relever les bonnes nouvelles, avec l'augmentation des effectifs, deux collègues supplémentaires seront recrutés pour la rentrée de septembre 2022.

Il faut également souligner l'implication des agents, qui même dans ces conditions, réalisent un travail de qualité ; nous les en remercions ».

L'ordre du jour étant épuisé, le CA est levé à 20h10

Le prochain CA est prévu début juillet à 18h00 mais il devra peut-être se réunir avant cette date (fin mai-début juin) pour des points administratifs et financiers.